



Grand-Saconnex

informations

GSI n° 41 - avril 2013 - parution mensuelle



Ville du Grand-Saconnex

sommaire

| | |
|------------------------------|----------------|
| adresses utiles | 2 |
| actualités communales | 3-11 |
| conseil municipal | 12 |
| notre planète | 12 - 13 |
| avis divers | 14 - 15 |
| agenda | 16 |



Couverture : Les Lions de Genève fêtent leur premier titre (voir page 14).

impressum

Journal édité par l'administration communale du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy
Coordination : Bérengère Delfolie

Couverture : Gillimasters

Crédits photos : Thierry Pierre Graindorge,

Supernounou, Isabel Barral, Gillimasters,

Laurent Guiraud

Impression : Imprimerie Genevoise SA

5'400 exemplaires sur papier 100 % recyclé

Prochaine parution le 1^{er} mai 2013

adresses utiles

Mairie : administration, finances

Route de Colovrex 18 - CP 127 - 1218 Le Grand-Saconnex
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 01
info@grand-saconnex.ch
www.grand-saconnex.ch

Heures d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
vendredi de 8 h à 16 h (sans interruption)

Cartes d'identité : du lundi au jeudi de 8 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h 30
vendredi de 8 h à 15 h (sans interruption)

Arrondissement de l'Etat civil « Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy »

Marie de Pregny-Chambésy
Route de Pregny 47 - 1292 Chambésy
Tél. 022 758 03 20 - fax 022 758 03 22

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 ou sur rendez-vous

Service technique

Route de Colovrex 20
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 02
Heures d'ouverture : idem Mairie, location de salles de 8 h à 11 h 30

CVHS - Centre de voirie, horticole et de secours

Impasse Colombelle 12
Tél. 022 920 97 20

Police municipale

Chemin Edouard-Sarasin 47
Tél. 022 929 70 70 - tél. portable 079 789 08 69 - fax 022 929 70 77

Gendarmerie - poste de Blandonnet

Tél. 022 427 93 21

Institution genevoise de maintien à domicile

Antenne de maintien à domicile (AMD)

Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 26 34
En cas d'urgence Tél. 022 420 20 00

Centre d'action sociale (CAS)

Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 26 00

Paroisse des 5 communes (protestante)

Chapelle des Crêts
Chemin des Crêts-de-Pregny 9
Pasteur : Andreas Fuog Tél. 022 788 30 84

Paroisse catholique

Eglise Saint-Hippolyte
Chemin Auguste-Vilbert
Cure : route de Ferney 165
Abbé Alain-René Arbez, curé Tél. 022 798 80 86

Grand-Saconnex
european energy award



actualités communales

Modification de circulation dans le village : des résultats encourageants



Le Grand-Saconnex se situe à proximité de 3 pôles d'emplois majeurs du canton : les Organisations internationales, le site de l'Aéroport, le centre-ville. Il constitue entre autres la porte d'entrée Nord de l'agglomération genevoise.

Constat : dysfonctionnement du réseau routier

Le Grand-Saconnex souffre d'un trafic de transit considérable. En effet, lors des heures de pointe de circulation, une grande partie de la population est exposée quotidiennement à des nuisances importantes liées au trafic de transit utilisant la route de Colovrex et L'Ancienne-Route pour éviter la route de Ferney.

Ce trafic de transit est en inadéquation avec la hiérarchie du réseau routier cantonal définie par la Direction générale de la mobilité (DGM), qui prévoit que le trafic de transit doit se concentrer sur la route de Ferney.

L'objectif de la commune est de respecter les principes du « Plan directeur communal » adopté en 2006, qui définit des actions prioritaires à mener, telles que : la « gestion coordonnée du réseau routier » et l'« aménagement des espaces routiers favorisant les mobilités douces », visant à préserver une bonne qualité de vie dans le village avant la réalisation de la route des Nations.

Trafic de transit : trafic parasite

Ce trafic parasite provient en partie des collaborateurs travaillant dans le secteur des organisations internationales, arrivant au Grand-Saconnex par la route de Colovrex ou par l'autoroute. **Ces flux de circulation génèrent des dangers excessifs dans le village pour les piétons et les cyclistes**, notamment aux heures d'accès aux écoles.

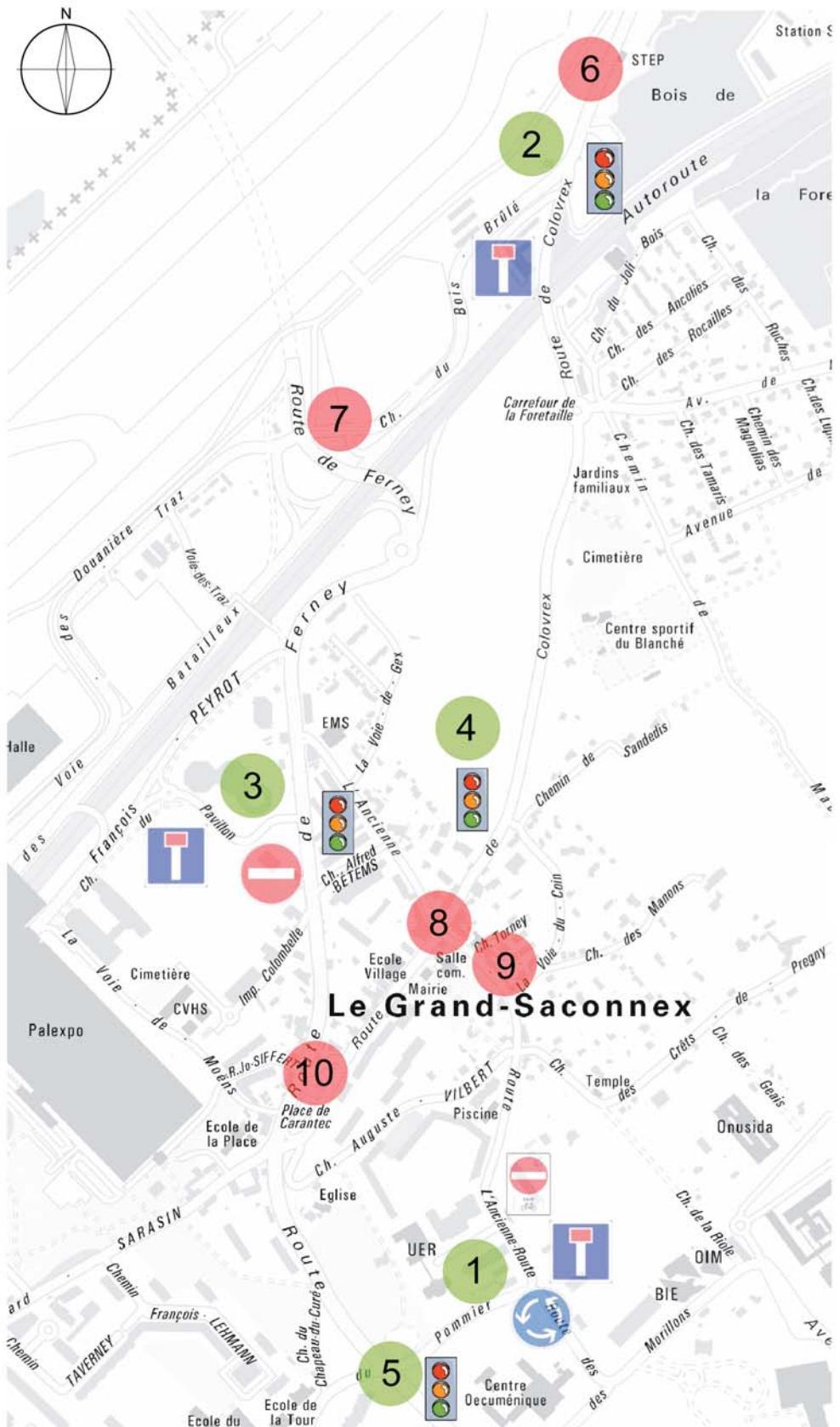
Ces différents constats ont déjà fait l'objet de nombreuses études et réflexions qui préconisent de coordonner la résolution de ces

problèmes d'aménagement avec la réalisation de la route des Nations et l'extension du tram « Nations » en direction du Grand-Saconnex.

Comme la réalisation de ces grands projets prendra encore de nombreuses années, une étude de circulation accompagnée de propositions concrètes a été menée par la commune depuis 2008. Celle-ci a permis de définir, d'entente avec la DGM, des mesures visant la réduction de la circulation dans le village du Grand-Saconnex.

En page 4 et 5 de ce journal, vous trouverez un plan explicatif des mesures réalisées et des mesures qui restent à entreprendre. En page 6, un schéma vous permettra de visualiser l'évolution du trafic journalier moyen.

actualités communales



Mesures réalisées



Mesures complémentaires à réaliser



Mesure n°1



Mesure n°3



Mesure n°4



Mesure n°6



Mesure n°8



Mesure n°9

actualités communales

Mesures réalisées

L'objectif est de supprimer les itinéraires de substitution empruntant la route de Colovrex et L'Ancienne-Route en reportant ce trafic de transit sur la route de Ferney par l'intermédiaire de la route du Bois-Brûlé. Pour maintenir l'accessibilité aux organisations internationales depuis le nord de la ville en attendant la réalisation de la route des Nations, il a été proposé d'adapter la régulation de la route de Ferney afin d'augmenter l'attractivité et la fluidité du parcours entre le carrefour du Bois-Brûlé et le chemin des Morillons.

La commune a réalisé entre 2009 et 2011 la quasi-totalité des mesures retenues et les objectifs ont été partiellement atteints : la fermeture du chemin du Pavillon et la modification des feux au carrefour Pavillon/Ferney ont permis de reporter plus de véhicules sur la route de Ferney. Le volume de trafic a globalement baissé sur la route de Colovrex et L'Ancienne-Route. **Aux heures de pointe du matin, le trafic est diminué sur les deux axes précités, et le trafic des pendulaires sur L'Ancienne-Route a été totalement supprimé aux heures de pointe du soir, de même que sur les chemins Auguste-Vilbert et des Crêts-de-Pregny.**

En revanche, l'Etat n'a pas réalisé toutes les mesures pour lesquelles il s'est engagé, notamment l'aménagement du carrefour route du Bois-Brûlé/route de Colovrex. Et pourtant, cette mesure est indispensable pour réduire drastiquement le trafic de transit matinal avec une régulation dissuasive à ce carrefour.

Mesures réalisées

- 1 Mise en sens unique de L'Ancienne-Route :** construction d'un carrefour giratoire, création d'un contre-sens cyclable direction centre du village (mise en œuvre : commune).
- 2 Chemin du Bois-Brûlé et carrefour :** suppression de l'itinéraire de substitution par la mise en impasse du chemin du Bois-Brûlé. Route de Colovrex/route du Bois-Brûlé : diminution de la phase verte du feu direction village (mise en œuvre : Canton).
- 3 Chemin du Pavillon et carrefour Pavillon/Ferney :** suppression de l'itinéraire de substitution (autoroute/Pavillon/bas de L'Ancienne-Route) par la mise en impasse du chemin du Pavillon.
Modification de la régulation des feux au carrefour Pavillon/Ferney pour favoriser la fluidité du trafic Ferney - Genève (mise en œuvre : Canton/commune).
- 4 Route de Colovrex - Voie du Coin :** diminution de la phase verte du feu direction village du Grand-Saconnex (mise en œuvre : Canton).
- 5 Route de Ferney - chemin du Pommier :** changement fondamental de la régulation des feux pour favoriser le transit par la route de Ferney (mise en œuvre : Canton).

Mesures à réaliser

Il s'agit de mettre en œuvre rapidement les dernières mesures suivantes :

A conduire par la commune :

un nouveau concept d'aménagement sera élaboré en 2013 pour valoriser les espaces publics du village sous la forme de zones à vitesses modérées sur L'Ancienne Route. **L'objectif à terme, reste la suppression complète du trafic de transit; ainsi la mesure « ultime » envisagera l'inversion du sens unique de circulation sur la partie haute de L'Ancienne-Route.** Ce projet comprend aussi sur la route de Colovrex, le réaménagement des arrêts de bus, l'amélioration des itinéraires des mobilités douces ainsi que la sécurisation du trottoir côté boulangerie. Ces mesures seront compatibles avec l'aménagement d'une zone 30, prévue à long terme.

A conduire par le Canton :

Route du Bois-Brûlé : allongement de la présélection et régulation des feux en dissuadant le tourner à gauche vers le village.

Route de Ferney : assurer la fluidité de la route.

Place de Carantec : proposer un meilleur système de circulation réglant la fluidité du carrefour.

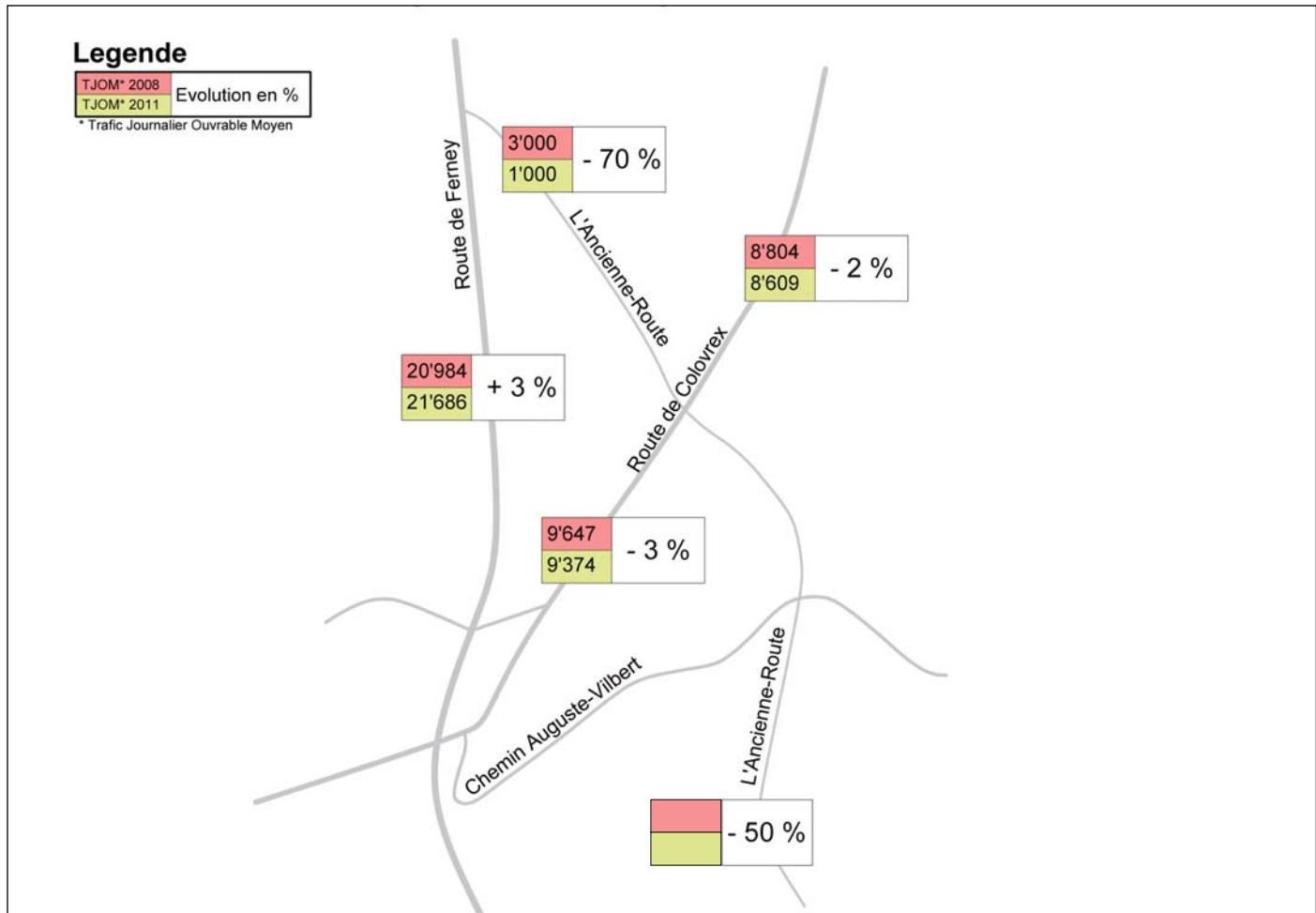
Mesures à réaliser

- 6 Route de Colovrex - route du Bois-Brûlé :** allongement de la présélection venant de Collex sur le route de Colovrex en vue d'assurer la fluidité du bus (mise en œuvre : Canton).
 - 7 Carrefour, route du Bois-Brûlé - route de Ferney :** autoriser le tourner à gauche sur la voie du tout-droit (mise en œuvre : Canton. Lié au projet route des Nations).
 - 8 Route de Colovrex - traversée du village :** réaménagement de l'espace-rue pour modérer les vitesses et améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes (mise en œuvre : commune. Etude en 2013).
 - 9 Partie supérieure de L'Ancienne-Route :** aménagements de modération de trafic à court terme, réflexions sur la mobilité douce, suppression complète du trafic de transit à moyen terme par l'inversion du sens unique.
 - 10 Place de Carantec :** réaménagement de la place avec projet lié au tram (mise en œuvre : Canton).
- A court terme : mise en place de mesures transitoires visant une meilleure fluidité de la route de Ferney (mise en œuvre : Canton).
- A moyen terme : réaménagement complet de la place de Carantec et de l'espace public (mise en œuvre : Canton-commune. Projet lié au tram).

actualités communales

Des résultats encourageants plus visibles

Evolution du trafic journalier moyen 2008 - 2011



Des résultats encourageants

Ces différentes mesures ont permis de réaliser des diminutions de trafic sur les axes routiers suivants :

L'Ancienne Route (partie inférieure) : - 70 %. Ce résultat remarquable et durable est dû à la fermeture du chemin du Pavillon.

L'Ancienne Route (partie supérieure) : - 50 %. Ce résultat est dû essentiellement à la suppression du trafic de transit du soir par la mise en sens unique de l'Ancienne Route à la hauteur de la piscine.

Route de Ferney : + 3 %. Les résultats sont moins spectaculaires car ils restent dépendants de l'aménagement du carrefour Bois-Brûlé, seul à même de dissuader efficacement le transit aux heures de pointe du matin. La problématique de l'engorgement de la route de Colovrex aux heures de pointe du soir

reste malheureusement subordonnée à la réalisation de la route des Nations.

La commune a l'espérance que les aménagements futurs contribueront à réduire la circulation sur la route de Colovrex

Route de Ferney : + 3 %. Ce résultat démontre le report de circulation sur cet axe. Ce dernier a pour rôle de canaliser et d'absorber le trafic de transit comme le définit la hiérarchie du réseau routier.

A l'horizon de la route des Nations (2018), il est attendu une réduction d'environ 50 % de trafic sur la route de Ferney. Celle-ci doit ainsi revenir en réseau secondaire, la route des Nations devenant le réseau primaire.

La brigade du stationnement

Plusieurs communes de la rive droite du lac connaissent des problèmes liés au stationnement illicite des véhicules. On assiste à un phénomène de « P + R sauvage » dans de nombreux endroits, de plus en plus éloignés du centre-ville. Les pendulaires se parquent dans les communes, sur des places publiques et se rendent en transports en commun au travail.



Pour pallier à cette problématique, les communes ont réglementé les temps de stationnement. Une fois ce temps réglementé, il faut pouvoir procéder à des contrôles, faute de quoi la situation ne change pas. Pour certaines communes qui n'ont pas de police municipale ou peu d'effectif, ces contrôles sont impossibles.

C'est pourquoi le Groupement des communes de la rive droite du lac s'est penché sur le problème. 4 communes, Bellevue, Genthod, Le Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy ont décidé de créer un corps intercommunal de contrôleurs municipaux du stationne-



ment qui déployera ses prestations sur leur territoire. D'autres communes les rejoindront peut-être ultérieurement. Cette collaboration a de nombreux avantages, pour n'en citer que quelques-uns : réduction des frais de fonctionnement, assurance d'un volume de travail suffisant; en outre, elle permet aux communes disposant d'une police municipale de libérer les agents de cette tâche pour concentrer leur force sur les missions de proximité et de sécurité.

La brigade du stationnement est effective depuis le 18 février 2013. Elle est basée au Grand-Saconnex, dans les locaux de la police municipale, chemin Edouard-Sarasin 47. Elle est composé de 3 personnes, une secrétaire à 80 %, M^{me} Christine Kux, et deux agents du stationnement à 100 %, M^{me} Dorothée Aebischer et M. Joel Ferreira da Cruz.



Leur mission est de contrôler les zones de stationnement et de verbaliser les infractions.

Ce corps travaillera également le soir, le week-end et lors des manifestations communales.

actualités communales

Campagne anti-bruit

Le 28 avril prochain, la Suisse célèbre la *journée internationale contre le bruit*, en mettant cette année l'accent sur le bruit lié aux activités de loisirs. Cette journée est l'occasion de rappeler qu'à Genève aussi de nombreuses personnes sont victimes de nuisances sonores.

Prendre conscience de ces impacts et mettre en œuvre quelques gestes simples permet dans de nombreux cas de limiter ce type de bruit. C'est dans cet esprit que le Canton de Genève lance ce printemps la campagne « **Moins on s'entend, mieux on s'entend !** ». Cette dernière vise à sensibiliser la population en rappelant, avec un ton dépassionné, l'importance du respect mutuel pour la qualité de vie de tous.

Bruit de la fête

- Respecter le voisinage en gardant les portes et les fenêtres fermées
- Éviter de faire du bruit autour du lieu de rassemblement (éclats de voix, claquements de portières, auto-radio, démarrage des véhicules, etc.), notamment la nuit
- Ne pas attendre d'avoir mal aux oreilles pour réagir : en cas de sifflements, avertir le responsable de la sonorisation et faire baisser le volume
- Ne pas céder aux effets de mode : rappeler aux gérants d'établissement ou au DJs que la convivialité d'un lieu doit primer sur les volumes sonores et se souvenir que le plaisir des uns ne justifie ni des nuisances pour les autres ni des atteintes à la santé

Bruit de la circulation

- Privilégier la mobilité douce (marche, vélo...) ou les transports publics plutôt que les transports individuels motorisés
- Adopter une conduite souple et respectueuse (éco-conduite, aussi bien pour l'environnement que financièrement, pour en savoir plus : www.ge.ch/mobilite/ecodrive)
- Opter pour un choix de véhicule et de pneumatiques moins bruyants (ces derniers ne doivent jamais être sous-gonflés - pour en savoir plus : www.ge.ch/bruit/pneus)

Bruit de voisinage

- Les excès de bruit (les bruits qui dépassent les limites de la tolérance) sont interdits à toute heure
- Les heures nocturnes ne sont pas compatibles avec des activités bruyantes
- La brochure « Bruit de voisinage » peut être commandée gratuitement en appelant Info-Service au **022 546 76 00** ou téléchargée sur : www.ge.ch/bruit/voisinage.



La ville du Grand-Saconnex sera présente le 28 avril 2013 dans ses rues et quartiers afin de sensibiliser ses citoyens sur les nuisances sonores. La police municipale distribuera divers documents d'information lors de cette journée.

ENTRE VOISINS,
MOINS ON
S'ENTEND...

MIEUX ON
S'ENTEND!

bruit?

www.ge.ch/bruit

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

actualités communales



Exposition Kaléidoscope

Du vendredi 12 au dimanche 21 avril 2013 à la Ferme Sarasin de 14 h à 18 h 30 - Vernissage le jeudi 11 avril de 18 h à 20 h - Partie officielle à 19 h.

Pour présenter Kaléidoscope, nous vous proposons une interview avec Mme Renée Furrer, curatrice de cette exposition (en médaillon).

Renée Furrer, c'est la 4^e exposition que vous organisez en collaboration avec le Grand-Saconnex, parlez-nous un peu du thème : Kaléidoscope ? Quel concept se cache derrière ce thème ?

J'ai choisi un thème, car je trouve qu'il est nécessaire de retrouver un lien visible et compréhensible entre les œuvres. Le kaléidoscope, car c'est un thème ouvert qui permet aux artistes de montrer de manière variée et personnelle leur vision du Grand-Saconnex, commune dans laquelle ils vivent et qui peut être un terrain d'inspiration pour tous.

Si vous avez des facilités d'expression artistique, pourquoi ne pas les utiliser pour exprimer sa perception de l'endroit où l'on vit ?

Poser un regard sur sa commune, la décliner à sa façon est intéressant et j'espère que cette exposition mettra en valeur la ville du Grand-Saconnex et ses multiples visages. Un kaléidoscope est aussi, comme vous le savez, une multiplication des images, c'est la raison pour laquelle j'ai imposé plusieurs cadres, d'un format unique pour chacun. Les artistes ont reçu trois cadres dans lesquels ils ont pu créer, dans les limites données, mais avec la technique de leur choix. Nous nous réjouissons de découvrir le résultat !

Vous avez proposé aux écoles de collaborer à Kaléidoscope. Quel âge ont les élèves qui ont créé ? Comment s'est passée la collaboration ? Quelles consignes avez-vous données ?

Les enfants sont évidemment concernés dans le cadre d'une exposition sur l'environnement. Comme j'ai souvent travaillé avec les écoles pour des projets, c'était mon souhait de les associer pour cet événement. J'ai choisi les écoles primaires car c'est un âge très créatif.

L'exposition des artistes est en deux dimensions ; les enfants, quant à eux, ont travaillé en trois dimensions, ce qui donnera de la vie à l'exposition.

J'ai proposé qu'ils créent des avions suspendus ou des maquettes, je voulais du 3D pour contraster avec les artistes et pour occuper le centre de la salle avec des objets suspendus. Les directeurs m'ont mis en contact avec le maître des activités créatrices et il est entré avec plaisir dans ce projet. La maîtresse de couture participe également avec ses élèves et c'est vraiment un plus.

Parlons un peu de vous : quel est votre parcours ?

Je suis artiste, je peins, je grave et je dessine. Trois techniques qui chacune m'apportent des expériences différentes; j'ai accompli ma formation à Genève, mais comme vous le savez, vivre de son art est difficile. J'ai donc la chance de pouvoir gagner ma vie comme curatrice à la villa Dutoit depuis 11 ans et j'enseigne la peinture à la Fondation culture et rencontre. J'ai également beaucoup travaillé dans les associations et j'ai été 10 ans présidente de Visarte, groupe de Genève (Société Suisse des artistes professionnels).

Ce parcours m'a permis d'acquérir de l'expérience dans l'organisation d'expositions et d'avoir de bonnes connaissances en art.

Quelle sera la prochaine exposition communale que vous co-organiserez ?

La commune du Grand-Saconnex m'a fait confiance pour deux mandats différents et la prochaine collaboration sera à nouveau un marché artisanal début octobre. Je tiens à relever qu'avant cette exposition, la Ferme Sarasin accueillera une exposition-marché des potiers, du 13 au 16 juin, organisée sous l'égide de M. Crousaz, potier-céramiste de Bernex, qui a beaucoup de talent.

La Ferme Sarasin est-il un lieu qui vous plaît ?

Oui, sans hésiter ! Je pense que bien des communes aimeraient avoir un lieu comme celui-ci, avec la possibilité d'y organiser des manifestations culturelles et autres.

Les espaces demandent à chaque fois un peu d'imagination pour organiser une expo, mais la salle de Saconnay est très belle et la commune réalise un travail important de promotion pour la mettre en valeur.

Exposition Kaléidoscope

Du vendredi 12 au dimanche 21 avril 2013
à la ferme Sarasin
Vernissage le jeudi 11 avril dès 18 h



Promotions civiques



Les jeunes Saconnésiens de 18 ans

Avoir 18 ans, ce n'est pas seulement être libre de faire ce que l'on veut, c'est aussi atteindre l'âge de la majorité et donc prendre ses responsabilités dans la société, notamment au niveau politique.

Pour marquer ce moment important de la vie de ses jeunes habitants, la commune du Grand-Saconnex organise chaque année la cérémonie des promotions civiques qui regroupe également les nouveaux citoyens naturalisés au Grand-Saconnex durant l'année 2012.

La manifestation s'est déroulée le jeudi 21 février 2013, à 19 h, à la salle communale des Délices et a réuni une cinquantaine de jeunes et 28 citoyens naturalisés, ainsi que des membres des autorités communales.

Cette soirée a été ponctuée par les interventions d'un groupe de comédiens d'improvisation théâtrale dont faisait partie Sarkis, pour le plus grand bonheur des participants dont les rires ont rendu cet événement moins solennel. De plus, par son éloquence et son désir de partager son expérience de la vie politique, M. Frédéric Hohl, Député au Grand Conseil, Producteur de la Revue, a captivé l'auditoire.

Un buffet dînatoire a été servi en fin de cérémonie.



Discours de M. Frédéric Hohl, devant l'assemblée



M. Frédéric Hohl

actualités communales

Concilier vie familiale et vie professionnelle

C'est un sujet d'actualité, il concerne tout le monde, concilier vie familiale et vie professionnelle est un défi pour de nombreuses personnes.

La ville du Grand-Saconnex fait son possible pour apporter des solutions à ses habitants. En effet, sur le territoire saconnésien, il y a 2 crèches communales, 5 crèches ou garderies privées et l'association intercommunale Supernounou qui coordonne pour 7 communes (Bellevue, Céliney, Collex-Bossy, Genthod, Le Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix) le placement des enfants chez une accueillante familiale ou maman de jour agréée.

Vous trouverez toutes les informations dont vous aurez besoin sur le site internet de la commune www.grand-saconnex.ch, rubrique vivre au Grand-Saconnex, enfance jeunesse.



Les personnes qui ne sont pas domiciliées en Ville de Genève mais y travaillent peuvent en outre s'adresser aux crèches situées en Ville de Genève. En effet, l'article 3 du Règlement relatif aux structures d'accueil de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève (LC 21 551) prévoit que le Conseil administratif peut étendre les possibilités d'accueil aux enfants dont les parents ne sont pas domiciliés en Ville de Genève, mais y travaillent (art. 3).

L'association intercommunale Supernounou recherche des accueillantes familiales

Vous aimez les enfants et avez du temps à leur consacrer ?

Vous êtes une personne ou une famille ouverte aux autres ?

Une activité professionnelle enrichissante et rémunérée vous intéresse ?

Devenez maman de jour, Supernounou vous accompagne dans vos démarches pour l'autorisation de garde, vous propose des placements d'enfants selon vos souhaits et disponibilités, offre l'organisation des placements et leurs suivis, des formations continues, un soutien administratif, une prime annuelle.



Supernounou - association intercommunale
Route de Sauverny 56 - 1290 Versoix
Tél. 022 775 13 20
www.supernounou.ch



conseil municipal

Séance du 18 février 2013

Le Conseil municipal a accepté la délibération relative à l'adhésion de la commune de Céligny au Groupement intercommunal de Protection civile de Valavran.

Il a ensuite accepté et renvoyé à sa commission prévention, sécurité les deux motions suivantes :

- pour un renforcement de la sécurité ;
- encouragement à une meilleure sécurité individuelle.

Séance du 18 mars 2013

Le Conseil municipal a accepté la délibération relative à la transformation de la Caisse d'assurance du personnel de la Ville de Genève, des Services Industriels de Genève et du personnel communal transféré dans l'administration cantonale (CAP), en fondation intercommunale de droit public, ainsi qu'à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 1'938'227.- destiné à financer l'apport extraordinaire prévu à l'article 31 du projet de statuts de la CAP.

Il a ensuite accepté la résolution concernant la route des nations (DD 105'585) et la jonction autoroutière du Grand-Saconnex (JAG).

Le Conseil municipal a par contre refusé d'une part, la motion orale relative au réseau énergétique sur le site de la place des Fêtes en général et à l'exploitation de la patinoire en particulier et d'autre part, la résolution appelant le Conseil administratif à s'opposer au projet de PLQ dit Le Trèfle.

Les prochaines séances du Conseil municipal se dérouleront le 22 avril, 13 mai* et 17 juin 2013.

***Questions du public au Conseil municipal.**

Nous rappelons que les séances sont ouvertes au public et que les procès-verbaux adoptés par le Conseil municipal peuvent être consultés sur le site internet de la commune.

www.grand-saconnex.ch



notre planète

Opération éco-sociale : c'est (bientôt) parti !

Comme cela a été présenté dans le GSi du mois mars 2013 (page 8), les Services industriels de Genève et la ville du Grand-Saconnex vont démarrer une opération éco-sociale permettant des économies d'énergie chez des particuliers. Cette action sera menée par des ambassadeurs de quartier, qui prendront rendez-vous avec les habitants dont les bâtiments ont été choisis.

La ville du Grand-Saconnex et les SIG sont partenaires et financent l'intégralité de ces actions. Les locataires ne participent aucunement au financement du projet. L'échange ou l'installation du matériel, ainsi que les visites sont gratuites pour eux. Seul le remplacement du réfrigérateur n'est pas intégralement pris en charge.

***Attention, cette action concerne UNIQUEMENT les habitants des immeubles suivants :**

- Ch. Alfred-Bétemps n°1 à 7 et 2 à 12
- L'Ancienne-Route n° 69, 77, 77a et 79 à 87
- Rte de Ferney n°159 abc, 161 abc, 169, 208 ab, 212 à 218, 222 et 224 ab
- Ch. Edouard-Sarasin n°52, 52a, 54
- Rte de Colovrex n°4 à 12
- Ch. Auguste-Vilbert n°1 à 5, 64 et 66

Les habitants de ces immeubles sont invités, dès le lundi 8 avril 2013, à téléphoner au numéro suivant : **079 861 39 24** pour prendre rendez-vous avec un ambassadeur afin de planifier la visite de leur logement. Plus d'informations sur le site : www.grand-saconnex.ch, rubrique Agenda 21.



actualités communales

Salon de l'auto : quelle ambiance !

Lors de l'inauguration officielle du 83^e Salon de l'automobile, le 7 mars 2013, M. Ueli Maurer, président de la Confédération, s'est rendu sur le stand du Touring Club Suisse (TCS). Là, il s'est retrouvé entouré d'enfants du Grand-Saconnex qui visitaient le stand au même moment. Cette photo rend compte de la joyeuse ambiance qui régnait ce jour-là dans les allées de Palexpo ! Durant les 11 jours d'exposition, quelque 690'000 visiteurs sont venus admirer les carrosseries et mécaniques présentées à Palexpo.



Photo : Laurent Guiraud

notre planète

Ville du Grand-Saconnex

Le conseil du mois

Les restes d'huile ne sont pas récupérés dans les éco-points. Vous pouvez les déposer à l'espace de récupération des Chânat ou au CVHS. Vous pouvez aussi les mettre avec les ordures ménagères (1 l. maximum par sac), dans quel cas ils seront incinérés.

Espaces de récupération

des Chânat

du CVHS samedi 9 h - 13 h

lundi-vendredi
14 h 30 - 19 h 30
samedi 9 h 30 - 17 h
Fermé dimanche et
jours fériés

A green rectangular panel titled "notre planète" containing a "Le conseil du mois" section. It features a smiley face icon and text about oil waste disposal. Below is a large red circle containing text and a yellow oil drop icon. At the bottom, there are two maps with text and icons indicating recycling collection points.

Chaque mois un conseil pour vous aider à mieux recycler.

Dans votre journal, mais aussi aux éco-points communaux, vous retrouverez ce conseil.

Prenez le temps de le lire ! En effet, si chacun se mobilise, de grands résultats seront à la clé !



Les Lions rugissent !

Les Lions de Genève, l'équipe phare du canton qui évolue en ligue nationale A de basketball, a remporté le premier titre de l'histoire du club en s'adjugeant la prestigieuse Coupe de la Ligue 2013. Retour sur un week-end fou.

La Coupe de la Ligue réunit les 4 meilleures équipes du Championnat, qui se rencontrent en deux demi-finales (élimination directe) ; puis les deux vainqueurs des demi-finales s'affrontent en finale. Tout cela se passe sur un week-end, les 23 et 24 février, à Montreux.

Samedi 23 février, les Lions – qui s'entraînent et jouent habituellement dans la salle du Pommier au Grand-Saconnex – sont venus à bout du BC Boncourt en demi-finale, sur le score de 88-68. De son côté Fribourg Olympic s'est défait assez facilement (92-69) des Lugano Tigers, pourtant tenants du titre.

La finale tant attendue entre les Lions de Genève et Fribourg Olympic a tenu toutes ses promesses. Ce fut un match tendu, serré et extrêmement engagé. Au bout du temps réglementaire, le score était parfaitement équilibré : 80-80 ! Il a donc fallu recourir aux prolongations, dans une salle chauffée à blanc. Les supporters fribourgeois et genevois étaient venus en masse et chacun a soutenu son équipe. Au terme d'un suspense incroyable, ce sont nos fiers Lions qui se sont imposés d'un cheveu (90-87). Tony Brown & Co écrivent donc la première page du Livre d'Or de ce club, en espérant qu'il y en aura beaucoup d'autres. Bravo à toute l'équipe !



Bravo les filles !

Le samedi 2 février 2013, des élèves de 7P de l'école du Pommier ont participé au tournoi scolaire de Unihockey au Centre sportif du Bois-des-Frères. Les entraînements, qui ont commencé au début de l'année scolaire, ont porté leurs fruits et c'est une magnifique équipe motivée de 5 filles qui a remporté la médaille d'argent, manquant de peu la première place.



Adlan Bounemoura (maître de gym), Elizabeth Böhler-Goodship (Maire du Grand-Saconnex), Aya Tabet, Eriona Mjaku, Nora Seka, Jessica Furlan, Hanaa Oueslatti Matos, Reza Rabbani (enseignant)

Les enseignants et les autres élèves sont très fiers de cette équipe, tout comme les autorités communales, qui leur souhaitent une belle carrière sportive – et scolaire !

Urban training

Urban training revient ! Dès le 2 mai 2013 à 18 h 30 devant la Mairie.

Au total 20 sessions jusqu'au 26 septembre 2013. Les cours ont lieu par tous les temps.

Plus d'infos sur www.urban-training.ch et dans le prochain GSI.

avis divers

Vous cherchez un emploi ?

Vous habitez le Grand-Saconnex ?

Séance d'information

Le mercredi 17 avril 2013 de 19 h à 20 h à la buvette de la salle communale des Délices, route de Colovrex 18 (à côté de la Mairie).

La ville du Grand-Saconnex vous offre la possibilité de participer aux activités du Club de chercheurs d'emploi, une demi-journée par semaine, les lundis après-midi du 22 avril au 1^{er} juillet 2013, prix de la session : CHF 100.- (10 séances).

Au programme :

Aide à l'établissement d'un bilan professionnel, support à la technique de recherche d'emploi, simulations d'entretien d'embauche, réalisation de curriculum vitae et lettre de motivation, création d'un réseau, collecte et mise en commun d'offres d'emploi, échanges d'informations, etc.

Renseignements :

Auprès de Mme Danièle Poitry
Tél. 022 920 99 00 les mercredis et jeudis
ou par e-mail : d.poitry@grand-saconnex.ch

Centres aérés d'été

Les inscriptions pour les centres aérés d'été auront lieu au Centre de loisirs et de rencontres (route de Colovrex 33) :

- le mardi 9 avril de 19 h à 22 h uniquement pour les parents qui habitent ou travaillent sur la commune ;
- le mardi 16 avril de 19 h à 22 h pour tous.

Pour plus d'informations vous pouvez passer au Centre de loisirs les mardis ou vendredis entre 15 h 30 et 18 h 30 ou téléphoner au 022 798 06 72 ou encore consulter le site internet www.clgrandsac.ch

Chenilles processionnaires



Depuis quelque temps vous pouvez apercevoir des cocons blancs sur les pins. Ce sont des nids de chenilles processionnaires. Les poils de cette espèce sont très urticants pour les hommes et les animaux. Tout contact peut entraîner des lésions irritatives parfois sévères, les enfants sont particulièrement à risque. Nous recommandons vivement aux propriétaires de faire supprimer les nids sur leur terrain par une entreprise d'échenillage spécialisée pendant que les chenilles sont dans leurs nids durant la saison morte.



Billets gratuits

Salon international du livre et de la presse

Geneva Palexpo
du mercredi 1^{er} au dimanche 5 mai 2013

La commune offre gracieusement à ses habitants des billets d'entrée qui peuvent être retirés au guichet de la Mairie, sur présentation d'une pièce d'identité (nombre limité par famille).

Les Samaritains recherchent un trésorier

La section du Grand-Saconnex des Samaritains recherche un trésorier bénévole. Il doit être intéressé par le milieu du premier secours et le travail en équipe. La section lui offre une activité enrichissante, des cours et de la formation continue et une collaboration avec des membres motivés.

Contact : Mme C. van Holten - gdsac@agss.ch

agenda avril 2013

samedi 6 avril 2013

Match de basket LNA - Les Lions de Genève vs BC Boncourt Red Team

Salle du Pommier à 17 h 30

Organisation : Les Lions de Genève - www.lionsdegeneve.ch

du vendredi 12 au dimanche 21 avril 2013

Exposition Kaléidoscope

Vernissage jeudi 11 avril de 18 h à 20 h, partie officielle à 19 h

Ferme Sarasin, salle de Saconnay de 14 h à 18 h 30

Organisation : administration communale

dimanche 14 avril 2013

Championnat de football de 3^e ligue, match à 11 h : FC Grand-Saconnex I vs FC Vernier II

Championnat de football de 4^e ligue, match à 14 h : FC Grand-Saconnex II vs Sport Genève Benfica I

Stade du Blanché - *organisation : FC Grand-Saconnex - www.fc-gd-saconnex.com*

dimanche 21 avril 2013

Brunch musical avec le groupe SLP

Centre de loisirs et de rencontres de 10 h à 14 h

Organisation : Centre de loisirs et de rencontres - www.clgrandsac.ch

lundi 22 avril 2013

Conseil municipal

Salle communale des Délices à 20 h

mardi 23 avril 2013

Les Abeilles - pièce de théâtre sur les causes de la disparition des abeilles. La pièce est jouée par le groupe des grands de 8 à 12 ans.

Salle communale des Délices à 18h et 20 h - chapeau à la sortie

Organisation : Troupe du théâtre Binokyo - www.binokyo.ch

mercredi 24 avril 2013

Auditions et renseignements - Conservatoire de musique de Genève

Salle communale des Délices - portes ouvertes à 15 h

Organisation : Conservatoire de musique de Genève

samedi 27 avril 2013

Grand tournoi de Jass intergénérations

Centre de loisirs et de rencontres dès 14 h

Organisation : Centre de loisirs et de rencontres et les Travailleurs Sociaux Hors Murs - www.clgrandsac.ch

samedi 27 avril 2013

Troc jardinier - JardiTroc vous invite à venir échanger vos plantes et plantons (vivaces, annuelles, légumes)

Possibilité d'acheter des plantes. Stands pâtisseries et boissons

Chemin de la Charrue de 13 h à 17 h

Organisation : JardiTroc - www.jarditroc.ch

dimanche 28 avril 2013

Championnat de football de 3^e ligue, match à 11 h : FC Grand-Saconnex I vs FC City I

Championnat de football de 4^e ligue, match à 14 h : FC Grand-Saconnex II vs USI Azzuri I

Stade du Blanché - *organisation : FC Grand-Saconnex - www.fc-gd-saconnex.com*